



Nations Unies

ICCD/COP(17)/L.9



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. limitée
27 août 2026
Français
Original : anglais

Conférence des Parties

Dix-septième session

Oulan-Bator (Mongolie), 17-28 août 2026

Point 1 f) de l'ordre du jour

Questions d'organisation

Organisation des travaux, y compris ceux des sessions
des organes subsidiaires

Déclaration des peuples autochtones

Projet de décision soumis par la Présidente de la dix-septième session de la Conférence des Parties

La Conférence des Parties

1. *Se félicite* de l'organisation de la Journée des terres et des peuples, lors de laquelle ont notamment eu lieu des manifestations axées sur les peuples autochtones, y compris une manifestation intitulée « From Sacred Lands to Shepherding the Future », ainsi que de la tenue, les 20 et 24 août 2026, de séances de dialogue ouvert avec les organisations de la société civile ;

2. *Prend note avec satisfaction* de la Déclaration des peuples autochtones ;

3. *Décide* d'inclure la Déclaration des peuples autochtones dans le rapport sur les travaux de sa dix-septième session en tant qu'annexe de la première partie (Délibérations).

